

« L'éducation aux risques »

Conférence introductive par Michel Juffé

XXII^e Journées Internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles, Chamonix, mars 1999

1. Qu'est-ce qu'un risque ? « Danger lié à une entreprise » selon le *Robert étymologique*. « Danger éventuel plus ou moins prévisible » et « Le fait de s'exposer à un danger (dans l'espoir d'obtenir un avantage) », selon le *Petit Robert*. Il y a donc deux formes de risques : ceux qu'on subit sans les avoir cherchés ; ceux auxquels on s'expose pour en tirer un bénéfice. Il s'agit de *se soustraire* aux premiers et de *limiter* les seconds.
2. Proposer d'éduquer aux risques – au pluriel – c'est différencier des types de risque. Listons-les : risques **naturels** physiques (inondations, incendies de forêt, tornades, avalanches...) et biologiques (virus, infections...), risques liés à **l'activité humaine** : à la production (effluents chimiques, radioactivité, virus informatiques...), à la distribution (accidents routiers, ferroviaires...), à la consommation (produits alimentaires, tabac, alcool, dégagements des moteurs à explosion...), risques liés à l'exercice d'une activité « à risque » : sport, guerre, surcharge de travail... La variété (j'en oublie !) est telle qu'on voit mal comment on peut définir un schéma d'éducation commun. **Il faut donc prendre le problème autrement. Par exemple : risques que l'on choisit ; risques que l'on fait subir aux autres ; risques inhérents à l'existence.**
3. **Chacun est libre de jouer avec sa vie, dans la mesure où cela ne nuit pas aux autres.** C'est très vite restrictif, car la nuisance peut être aussi affective. **Celui qui se suicide blesse ses proches** (sauf si sa vie était telle que c'était une plus grande souffrance pour eux qu'il reste en vie). Celui qui risque sa vie ou sa santé en se livrant à un sport dangereux individuel ou collectif peut aussi les faire souffrir, mais il peut aussi leur faire plaisir s'il se distingue par tel ou tel exploit. De même pour celui qui spéculé, et en général pour tous ceux qui « s'exposent à un danger dans l'espoir d'obtenir un

avantage ». *L'éducation consiste alors à leur apprendre à mesurer la relation entre les enjeux et les gains et pertes possibles, non seulement pour eux mais pour leur entourage (famille, dépendants, employés, etc.).* Mais il n'est pas question de supprimer ce genre de risque car il est lié à l'action, ce qui fait que les hommes sont liés entre eux (au sens de Hannah Arendt).

4. **Les risques que l'on fait subir aux autres (qu'on y soit ou non exposé soi-même) sont de cinq sortes** : soit ceux-ci sont au courant et peuvent s'y opposer ; soit ils sont au courant et ne peuvent s'y opposer ; soit cela se passe à leur insu ; soit à notre insu et à leur connaissance ; soit à l'insu des deux.
- Dans le premier cas, une négociation ou un conflit est possible ou encore les gens peuvent fuir le risque qu'on leur fait courir. L'éducation au risque est alors de l'ordre de la résistance à la pression subie. *C'est donc une éducation à l'autonomie de pensée et d'action.*
 - Dans le deuxième cas, il est toujours possible de faire savoir le risque encouru. Il s'agit donc d'une part d'une *éducation à la prise de parole, à la manifestation publique*, et de l'autre de *l'éducation des citoyens et de leurs représentants* (selon le cas le législatif, l'exécutif ou le judiciaire) *à la vigilance* par rapport à ce genre de situation où les uns dominent les autres.
 - Dans le troisième cas, il n'y a rien à faire dans la situation ; on peut seulement agir à titre préventif, en incitant les personnes et les collectivités à chercher à en savoir plus long sur : l'alimentation, la santé, la production industrielle, etc. Il s'agit donc d'une *éducation scientifique et technique* pour que l'insu devienne su.
 - Dans le quatrième cas, c'est à ceux qui subissent le risque de prévenir celui qui le leur fait courir. Ce qui paraît tout simple, sauf lorsque la peur d'affronter l'autre (un supérieur par exemple ou un criminel) ou la peur de le vexer (un enfant ou un subordonné par exemple) ou encore de l'humilier (un faible d'esprit). L'éducation consiste alors à

apprendre à oser dire ce qui importe au lieu de sacrifier au « respect humain » ou de croire qu'à fermer les yeux devant ceux dont on a peur protège des conséquences.

- Dans le cinquième cas, à la grâce de Dieu ou du hasard, selon les croyances. C'est le seul cas où il est question *d'accepter avec bonne grâce la fatalité*. Si éducation il y a, ce ne peut être qu'à cette acceptation (dans ce seul cas).
5. **Les risques inhérents à l'existence** (« exister » n'est égal à « vivre », c'est vivre une vie pourvue de buts, de sens, d'intention, de désirs, etc.) sont, par exemple, ceux-ci : circuler c'est risquer un accident, parler c'est risquer de blesser quelqu'un psychologiquement, s'abriter c'est risquer que le toit nous tombe sur la tête, marcher c'est risquer de tomber, etc. Chercher à supprimer de tels risques c'est prendre le risque de ne pas vivre ou de vivre une vie étriquée, humainement invivable. Ce qui ne veut pas dire qu'habiter en zone inondable parce qu'on aime entendre le bruit de l'eau soit nécessairement un risque inhérent à l'existence : si on ne sait pas qu'il s'agit d'une zone inondable, on revient au cas du risque que l'on fait subir aux autres à son insu (par exemple pour acheter des terrains très bon marché, verser un pot de vin à la mairie et construire des maisons avec un très gros bénéfice). **L'éducation à ce genre de risque consiste à accepter que nous ne sommes pas tout-puissants, qu'être vivants (sans être un protozoaire) c'est être mortel.** On peut alors parler *d'éducation philosophique : accepter les limites de la condition humaine*.